AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour un service de navettes fluviales et de croisières sur le fleuve.

Durée du contrat
Durée : Du jour de son attribution au 31 décembre 2029
Option de renouvellement: Deux (2) options de renouvellement d'un an chacune

Procédure ouverte d'attribution
Le contrat est attribué au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme avec le prix proposé le plus bas.

Transmission, réception et ouverture des soumissions
Les soumissions devront être reçues avant 10h00, le 8 décembre 2026.

L'ouverture publique des soumissions aura lieu au plus tard à 10h00, le 8 décembre 2026.

Les soumissions peuvent alternativement être transmises par voie électronique. Cette transmission ne peut s'effectuer que par l'intermédiaire du SEAO et conformément à la procédure prescrite par celui-ci.

Les heures d'ouverture du lieu de réception indiqué ci-dessous sont les suivantes :
8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h30 du lundi au vendredi.

Direction du Greffe
500, rue de la Rivière-aux-Pins
Boucherville (Québec) J4B 2Z7

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le SEAO.

En cas d'égalité, le contrat est attribué par tirage au sort.

Réserve
La Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Accords intergouvernementaux applicables
L'appel d'offres est assujetti aux accords suivants :

- Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario(ACCQO);
- Accord de libre-échange canadien(ALEC).